



Procès-verbal de l'assemblée générale de l'IAS 2018

Lieu : Bernexpo
Date : 25 mai 2018
Heure : 17 h 45 – 19 h 50
Président : Roman Wüst, président de l'IAS

ORDRE DU JOUR

1. Accueil
2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2017
3. Approbation du rapport annuel 2017
4. Prise de connaissance des rapports :
 - Commission de contrôle de gestion
 - Organe de révision
5. Bilan et compte de résultat 2017
6. Décharge du comité de direction
7. Détermination du montant de la cotisation de base pour 2019
8. Approbation de la planification financière pluriannuelle
9. Élections au comité
10. Élection de l'organe de révision
11. Admission de nouveaux membres
12. Départs
13. Assemblée générale 2019
14. Divers



1. Accueil

Le président ouvre l'assemblée à 17 h 50 et indique aux participants qu'une traduction simultanée en français est disponible.

Le comité remercie officiellement Martin Gappisch pour le précieux travail qu'il a fourni pour l'IAS ces douze dernières années en tant que directeur. Le président présente ensuite le nouveau directeur Lukas Zemp, qui est en fonction depuis le 1^{er} avril 2018.

Comme l'an passé, le président renseigne une nouvelle fois sur la répartition thématique au sein du comité. Le comité s'est divisé tout au long de la chaîne de sauvetage et a réparti les compétences en conséquence. Le président explique les avantages de cette nouvelle répartition.

Le président soumet l'ordre du jour à discussion et précise que l'on renoncera pour le vote d'aujourd'hui à recourir à des scrutateurs si le résultat est évident. Les bulletins seront recomptés précisément uniquement en cas de majorités étroites. Les participants sont d'accord avec cette procédure.

Décision :

// L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Le président propose de désigner Diego Lareida, Felix Fischer et Stefan Bäuerlein comme scrutateurs. La proposition est acceptée.

Le nombre de voix représentées s'élève à 110. La majorité est de 56 voix.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2017

Aucune remarque sur le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mai 2017 à Berne.

Décision :

// Le procès-verbal de l'assemblée générale 2017 est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du rapport annuel 2017

Le rapport annuel 2017 ne fait l'objet d'aucun ajout ni d'aucune remarque.

Décision :

// Le rapport annuel 2017 est approuvé à l'unanimité.



4. Prise de connaissance des rapports :

- **Commission de contrôle de gestion**
- **Organe de révision**

Aucune intervention n'a été enregistrée sur les rapports de la commission de gestion et de l'organe de révision.

Conclusion :

// L'assemblée prend acte des rapports de la commission de gestion ainsi que du rapport de révision de 2017 de la société fiduciaire THV d'Aarau.

5. Bilan et comptes de résultat 2017

Le bilan et les comptes de résultat 2017 sont présentés aux membres.

Carlo Casso, membre du comité, expose la situation financière de l'IAS à l'aide d'une présentation PowerPoint. Celle-ci sera mise à la disposition des membres avec le procès-verbal de l'assemblée générale 2018 pour information. Le président demande qu'on laisse encore un peu de temps à l'IAS pour approuver la planification financière pluriannuelle. À l'occasion de l'assemblée extraordinaire du 6 novembre 2018 à Olten, l'IAS soumettra à nouveau ce point à l'approbation des membres, avec une possible stratégie IAS. Il s'agit de montrer quelles planifications, quels projets et quelles modifications sont prévus pour améliorer durablement la situation financière de l'IAS.

Le président cède la parole aux participants, de façon à ce qu'il soit possible de poser des questions.

Andreas Müller, du canton de Zoug, remercie pour le bilan financier transparent. Il trouve particulièrement négatif que la majeure partie des pertes vienne du domaine First Aid (mot-clé OMS). À l'avenir, l'IAS devrait surtout représenter le domaine du sauvetage professionnel et non plus prioritairement le domaine First Aid.

Andy Willener, du canton de Neuchâtel, prend la parole. Il rappelle avoir déjà abordé la très mauvaise situation financière de l'IAS lors de l'assemblée générale 2017. Malheureusement sans succès. Il est reconnaissant de l'assemblée générale extraordinaire qui doit se tenir le 6 novembre 2018 à Olten. Il attend du comité et de la direction des signaux clairs d'amélioration. Toutefois, il craint que 2018 ne soit déjà bien entamée et demande si des mesures immédiates ont déjà été introduites pour faire en sorte que 2019 ne commence pas avec les mêmes problèmes. Le comité confirme les premières mesures d'amélioration pour 2018.

Lukas Zemp explique que les principaux coûts en 2017 ont été occasionnés par le système d'exploitation OMS. Mais certains progrès ont déjà eu lieu à ce niveau-là depuis février 2018 : les coûts de développement, d'administration et de support ont



été considérablement réduits, ce qui a entraîné des économies de coûts immédiates. De plus, l'hébergeur a été changé.

Le président remercie les participants de leur attention et leur compréhension, et annonce des mesures d'amélioration supplémentaires.

Décision :

// Le bilan et les comptes de résultat 2017 sont approuvés à l'unanimité.

6. Décharge du comité

Le président demande aux membres si une décharge du comité peut avoir lieu.

Décision :

// La décharge du comité est approuvée à l'unanimité.

Le président remercie pour la confiance témoignée et promet aux personnes présentes de planifier et mettre en œuvre systématiquement et rapidement avec le comité et la direction des mesures de clarification et d'optimisation.

7. Détermination du montant de la cotisation de base pour 2019

Aucune discussion n'a lieu sur le maintien du montant de la cotisation de base des membres.

Décision :

// L'assemblée générale décide avec une abstention de maintenir la cotisation de base à un montant de CHF 800.00.

8. Approbation de la planification financière pluriannuelle

Sur la base des questions en suspens qui existent et des suggestions critiques concernant la clôture annuelle 2017 et les problèmes de controlling, le comité propose de remanier en profondeur la présente planification financière pluriannuelle et de la présenter et l'adopter avec la stratégie IAS prévue lors de l'assemblée générale extraordinaire du 6 novembre 2018, après-midi, à Olten.

Décision :

// L'approbation de la planification financière pluriannuelle est reportée à l'assemblée générale extraordinaire prévue le 6 novembre 2018 à Olten. La proposition du comité est acceptée avec une abstention.



9. Élections au comité

Le président dit être ravi de pouvoir présenter à nouveau aux membres, sur recommandation de la CDS après de longues années d'absence, deux médecins aux élections au comité. Tout cela dans un esprit d'interdisciplinarité et d'interprofessionnalité.

Le président donne au Dr méd Michael Vetter et au Dr méd Jürg Bärtschi la possibilité de se présenter eux-mêmes à l'assemblée générale.

Le président fait voter la proposition d'élection du Dr méd. Michael Vetter et du Dr méd. Jürg Bärtschi.

Décision :

// Les deux propositions sont approuvées à l'unanimité.

Le comité de direction se réjouit de la décision positive des participants et félicite les nouveaux membres du comité avec un petit cadeau de bienvenue. La CDS sera informée de l'élection par le directeur de l'IAS.

10. Élection de l'organe de révision

Le président explique que de nombreuses modifications ont été ou doivent respectivement encore être apportées dans le domaine de la comptabilité et du controlling. C'est la raison pour laquelle, après environ dix ans, un changement d'organe de révision est conseillé. Le comité remercie l'ancien organe de révision THV d'Aarau pour son engagement, et propose désormais la société Hagmann Treuhand SA de Berne comme entreprise qualifiée. Son propriétaire Marc Hagmann est l'interlocuteur de l'IAS.

Décision :

// L'organe de révision Hagmann Treuhand SA est approuvé à l'unanimité et Marc Hagmann félicité pour son nouveau mandat.

Oliver Reisen aimerait qu'à l'avenir, la révision des finances soit opérée globalement avec plus de vigilance et dans l'intérêt de l'IAS. De plus, le comité a décidé qu'à l'avenir, lors d'une révision, l'organe de révision choisi attirera l'attention sur les possibles développements et irrégularités à travers une « Management Letter », de façon à ne pas reproduire les mêmes erreurs dans le futur et à avoir plus rapidement une image plus précise de la situation financière actuelle resp. des défis de l'IAS.



11. Admission de nouveaux membres

Le président indique que les représentants de tous les candidats ont la possibilité de présenter leur organisation. Des informations en ce sens ont été données au préalable. Le vote a lieu individuellement pour chaque candidat :

- **Apleona HSG, Schaffhouse**

Le président présente à l'élection la société Apleona HSG, Schaffhouse.

Décision :

// Apleona HSG, Schaffhouse, est acceptée à l'unanimité comme membre actif de l'IAS.

- **Emergency Training Center, Cugy**

Daniel Lopez présente l'Emergency Training Center, Cugy, et donne les raisons de sa requête.

Décision :

// L'Emergency Training Center, Cugy, est accepté comme membre actif de l'IAS.

- **First-Responder.ch GmbH, Kloten**

Un représentant de la First-Responder.ch GmbH, Kloten, prend la parole et présente l'entreprise.

Décision :

// First-Responder GmbH, Kloten, est acceptée à l'unanimité comme membre actif de l'IAS.

- **Flying Instructor, Flaach**

Sandra Kohnle présente Flying Instructor, Flaach, et donne des informations sur la naissance de l'entreprise.

Elmar Rollwagen attire l'attention des membres sur le fait que Flying Instructor, Flaach, a placé le logo « Star of Life » sur son site Web alors qu'elle n'y est pas autorisée. Ceci est illégal. Sandra Kohnle explique que ce logo n'aurait plus dû être publié. Elle s'excuse pour sa mégarde et va tout faire pour que tout soit résolu et correctement mis en œuvre le plus rapidement possible.

Décision :

// Flying Instructor, Flaach, est acceptée à l'unanimité comme membre actif de l'IAS.

- **Institut de médecine du travail, Baden**

Un représentant de l'Institut de médecine du travail, Baden, présente brièvement l'entreprise.



Décision :

// L'Institut de médecine du travail, Baden, est accepté comme membre actif de l'IAS.

- **Jeraki, Glis**

Un représentant de Jeraki, Glis, présente l'entreprise. Diego Lareida fait remarquer que cette société communique avec l'OCVS uniquement par la voix d'un avocat, et que c'est la raison pour laquelle diverses questions n'ont pas pu être clarifiées. Le représentant de Jeraki ne donne aucune réponse à cela.

Décision :

// Jeraki, Glis, est rejetée et n'est pas acceptée comme membre actif de l'IAS.

- **Prevomed, Bâle**

Prevomed, Bâle, est présentée par un membre de l'organisation.

Décision :

// Prevomed, Bâle, est acceptée comme membre actif de l'IAS.

- **SanPool, Bâle**

SanPool, Bâle, est présentée par un membre de l'organisation.

Décision :

// SanPool, Bâle, est acceptée comme membre actif de l'IAS.

- **SAT Sàrl, Yverdon-les-Bains**

SAT Sàrl, Yverdon-les-Bains, est présentée par un membre de l'organisation.

Décision :

// SAT Sàrl, Yverdon-les-Bains, est acceptée comme membre actif de l'IAS.

- **ES ASUR, Le Mont-sur-Lausanne**

Le président demande à l'assemblée générale si la requête de l'ES ASUR, qui n'a pas été envoyée avec l'invitation pour des raisons techniques, peut encore être traitée aujourd'hui. La requête a été déposée conformément aux statuts. Elle est approuvée à l'unanimité pour le vote.

Sandrine Denereaz présente l'ES ASUR, Le Mont-sur-Lausanne.

Décision :

// L'ES ASUR, Le Mont-sur-Lausanne, est acceptée comme membre actif de l'IAS.

Le président félicite tous les nouveaux membres pour leur admission.



12. Assemblée générale 2019

L'AG 2019 se déroulera le jeudi 16 mai 2019 dans le cadre du Congrès de médecine d'urgence à Berne.

13. Divers

Lukas Zemp, nouveau directeur de l'IAS, parle de différents projets actuels qui sont en préparation et en cours de réalisation pour 2018 et 2019, et qui jouissent d'un fort potentiel de développement. La condition de leur réussite est une planification de projet systématique ainsi que des contrats correspondants, y c. un préfinancement suffisant par des partenaires potentiels et des tiers. Les rencontres et discussions intensives entre l'IAS et l'OFROU et la direction de l'ASA en avril 2018 ont débouché sur des résultats concrets. Et ce, après de longues années d'attente : le 24 mai 2018, l'OFROU a envoyé une « Letter of Intent » concrète pour confier à l'IAS la procédure de reconnaissance et le contrôle de qualité du cours de sauveteur. Dans le même temps, l'OFROU a résilié le mandat SGS. Il est prévu que l'IAS se charge également, outre la procédure de reconnaissance et l'administration au moyen d'un outil d'administration (OMS), des audits des prestataires et des cours pour l'OFROU.

- Le médecin en chef de l'armée Dr Stettbacher souhaite que les soldats sanitaires puissent suivre un nouveau niveau de formation IAS « Niveau 4 ». De plus, tous les militaires doivent pouvoir suivre un cours de premiers secours conformément aux standards IAS dans le cadre du service militaire. La marche à suivre concernant les propositions de l'Armée sera discutée fin mai 2018 avec le lieutenant-colonel Finocchiaro, puis approfondie lors de la séance de juin 2018 de la commission First-Aid de l'IAS. Dans le cadre de la participation aux cours, l'IAS doit être responsable du contrôle de qualité et de l'administration. L'administration des cours doit se faire via le système d'exploitation OMS.
- Depuis début janvier 2018, l'IAS est en pourparlers intensifs avec d'autres organisations de secours concernant la formation d'un « couloir de secours » sur l'autoroute. Les discussions à la table ronde « Couloir de secours » sont poursuivies sans discontinuer. La décision du Conseil fédéral sur le thème partiel « Couloir de secours » devrait être prise au plus tard à l'automne 2018. En collaboration avec le Bureau de prévention des accidents (bpa), une campagne sur « couloir de secours » en 2018 est en préparation. Des discussions seront menées et des décisions prises concernant des finances et mesures supplémentaires pour 2019.
- En avril 2018 ont eu lieu de premières discussions et rencontres avec le SSC à Olten, dans le but de définir une unité de doctrine commune concernant les



grandes manifestations et les situations extraordinaires, avec des mesures correspondantes.

- Après de longs travaux préliminaires ainsi que grâce à l'important engagement du groupe de travail SMEDRIX, l'offre avec app a pu être mise en œuvre et communiquée avec succès en avril 2018. L'offre SMEDRIX est développée en permanence et doit progressivement devenir un possible standard suisse en matière d'algorithmes dans le domaine du sauvetage.
- Depuis avril 2018, le travail médiatique de l'IAS avec l'aide de la banque de données journalistiques de News Aktuell (Renteria) est intensifié pour un an en tant que test. De plus, le lobbying et le sponsoring de l'IAS doivent être renforcés. Des clarifications concernant l'optimisation du site Web sont en cours.
- Un rapport intermédiaire SWISSRECA détaillé est disponible depuis la mi-mai 2018. De nouveaux contenus sur le thème doivent être mis en ligne sur le site Web de l'IAS. De premiers contacts ont été pris début juin 2018 avec l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM). La première conférence suisse sur la réanimation est prévue pour le 27 septembre 2018 à Berne avec le concours de la Fondation Suisse de Cardiologie.
- Sur la base d'une analyse externe de OMS réalisée entre novembre 2017 et janvier 2018, de premières mesures d'optimisation et d'économies substantielles ont déjà été prises par le comité, et mises en œuvre dès le début du mois de février 2018. De plus, un petit sondage sur l'utilité est réalisé depuis mai 2018 auprès de divers partenaires d'OMS (y c. ASS) et utilisateurs. Ce sondage doit également être pris en compte en vue de l'amélioration d'OMS. OMS doit être encore amélioré pour les défis à venir, afin de mieux répondre aux exigences croissantes de divers nouveaux partenaires externes.
- Un nouveau plan comptable avec types de frais/centres de coûts a été développé pour l'IAS. Une rencontre aura lieu fin mai 2018 avec la société BDO. L'objectif de cette discussion est la planification et la mise en œuvre de nouvelles mesures ABACUS, afin d'améliorer le controlling au sein de la comptabilité et d'établir des clôtures semestrielles actuelles. De plus, ces données et statistiques sont impérativement nécessaires pour la planification et la mise en œuvre de la planification financière pluriannuelle ainsi que de la future stratégie de l'IAS.



La parole n'est pas demandée. Le président clôture l'assemblée générale 2018 à Berne à 19 h 50. Il remercie les membres pour leur présence et leur engagement important, et souhaite à tout le monde une belle journée au Congrès de médecine d'urgence 2018 ainsi qu'un bon retour.

Le président :
Roman Wüst

25 mai 2018

Pour le procès-verbal :
Luisa Scacchi